

SAINT-LAZARE (ALLONNE).

(Maladrerie de Saint-Lazare, près Beauvais. — *Domus pauperum infirmorum Sancti-Lazari.*)

ANTÉRIEUREMENT AU XII^e siècle, il n'est pas question dans les titres du pays de la maladrerie de Saint-Lazare, dont les restes se voient aujourd'hui à peu de distance de Beauvais, sur le territoire d'Allonne.

Les vidames de Gerberoy furent comptés parmi les principaux bienfaiteurs de cette maison religieuse. Pillet, dans son *Histoire de Gerberoy*, nous a conservé à cet égard quelques détails intéressants à rappeler.

Le vidame Pierre de Gerberoy, étant en guerre avec les comtes de Gournay, de Neufmarché, et autres seigneurs des châteaux frontières de Normandie, profita de la *trêve de Dieu*, en 1168, pour se rendre avec sa femme Juliane à Saint-Lazare, le jour de l'Épiphanie. On lui exposa la pauvreté de la maison et on lui mit sous les yeux la misérable condition des infirmes qui l'habitaient. Mu, dit la charte rapportée par l'historien que nous venons de citer, par une inspiration divine, il s'appitoya sur leur triste sort, et leur vint en aide du consentement de sa femme, en faisant un entier abandon d'une terre située près de Villers-Saint-Barthélemy. Il ratifia et confirma en même temps la donation d'un autre fief que Guillaume, l'autre vidame de Gerberoy, avait faite à la même maison. Il déposa solennellement sur l'autel le titre revêtu de son sceau qui consacrait ces libéralités, en promettant ses conseils et sa protection.

Les chanoines Robert et Garnier, chefs de la maison; Hugues, prêtre, avec son clerc Galon, et Guillaume, économe, assistaient à cette cérémonie avec un grand nombre de chevaliers parmi lesquels on comptait: Étienne, frère du vidame Pierre; Yves d'Acy et sa femme; Girard de Bellevrer; Gautier de Cagny; Baudouin, de Courcelles; Simon, d'Auteuil; Simon, de Bresles, etc.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'église de Saint-Lazare est à peu près régulière (I: 1, 2). — Son plan, qui rappelle celui de Montmille, est celui d'une croix bien symétrique, dont les angles supérieurs ont été remplis par des constructions ultérieures. L'église est construite en pierres de taille qui sont bien appareillées, excepté pourtant au niveau des murs des collatéraux de la nef, où leurs joints ont jusqu'à trois centimètres. Le chœur seul est voûté. — Voici les dimensions principales de cet édifice, devenu une propriété privée partagée entre deux propriétaires, et qui se trouve divisée par eux pour servir à la fois de magasins, de grange et de cellier, ainsi que nous le verrons plus loin:

1° A l'intérieur:

	m.
Longueur totale	27,50
Longueur du chœur	8,50
— de la nef	11,96
Largeur du chœur primitif	5,92 et 5,04
Largeur totale de la nef	12,20
— de la nef principale	5,00
— de ses collatéraux	2,60
Largeur de l'église au niveau des transepts	18,40

	m.
Largeur des transepts	5,00
Hauteur du chœur sous voûte	6,55 et 6,60
— des murs de la nef principale	10,55
— des murs des collatéraux	4,70
— des murs des transepts	7,50

2° A l'extérieur:

	m.
Hauteur du faitage du toit du chœur	11,50
— du faitage du toit de la nef	14,60

Un chœur, une nef pourvue de collatéraux, les transepts, la façade: telles sont les parties que nous avons à décrire.

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Chœur. — Le chœur (I : 1 c d, 3 b) se compose de deux travées ; mais la seconde, vers l'abside, est la seule visible à l'extérieur, la première se trouvant cachée par les deux constructions secondaires (I : 1 a b) dont j'ai déjà dit un mot. Les murs visibles du chœur sont renforcés aux angles par des contre-forts plats à retraites antérieures et latérales simples (I : 3 b). Les angles des murs sont évidés supérieurement entre les sommets des contre-forts voisins, et l'évidement est orné d'un fleuron (I : 10). Chaque mur est percé d'une fenêtre à plein cintre évasée, plus grande que latéralement au chevet, où elle est inférieurement détruite par une baie de grande porte moderne. Chaque fenêtre (I : 3 κ, 4 A) a son archivolté inscrite par une moulure peu saillante à double rang de dents de scie, étendue jusqu'aux contre-forts (I : 7). Le chevet (I : 4 A), sans couronnement, est surmonté d'un pignon un peu en retraite, où l'on ne voit qu'une toute petite baie allongée.

La construction secondaire qui cache la première travée de chaque côté (I : 3 a) a ses deux murs percés d'une grande fenêtre légèrement ogivale et à double retraite, dont nous n'avons pas à nous occuper, attendu qu'on doit les rapporter à la *progression mystique*.

Nef. — La nef principale (I : 3 L), pourvue de collatéraux, montre supérieurement son mur percé de trois baies de fenêtres à plein cintre évasées, dont l'archivolté est inscrite par une moulure en coin émoussé, interrompue au niveau de l'imposte. Ce mur est uni d'ailleurs, sans contre-forts, et couronné d'une suite de modillons simples et uniformes (I : 9 a) à une exception près (I : 9 b).

Chaque collatéral (I : 3 L) a son mur flanqué de contre-forts plats et bas, séparant trois fenêtres qui correspondent à celles de la nef principale, mais plus simples que ces dernières ; elles sont évasées et sans moulures. Au sud, la première travée est cachée par une construction moderne, et le contre-fort est remanié. Au nord, une porte a été percée au niveau et à la place de la première fenêtre. Presque toutes ces baies sont bouchées. Le couronnement du mur de ce côté est analogue à celui de la nef principale.

Transsepts. — Les transsepts (I : 3) montrent de chaque côté un pignon uni, et au-dessous une fenêtre à plein cintre évasée, à moulure (I : 11) inscrivant l'archivolté et se prolongeant jusqu'aux contre-forts latéraux. Au nord, le mur principal du transsept est percé d'une baie de porte cochère moderne, au-dessous de la partie supérieure de la fenêtre. Les murs latéraux sont semblables au nord et au sud de l'église et flanqués, vers les angles saillants, d'un contre-fort pareil à celui du mur principal. Celui vers l'est présente supérieurement une fenêtre semblable à celle du mur principal et, en bas, une ouverture ou porte en plein cintre simple. Le mur vers l'ouest est semblable, mais n'a pas de porte inférieure. L'un et l'autre ont un couronnement identique à celui de la nef de Saint-Étienne, à modillons ornés de têtes grimaçantes et de moulures semblables. Ce couronnement reçoit les versants du toit de chaque transsept.

Façade. — La façade (II) est semblable, pour sa disposition générale, à celle des églises à nefs analogues (Saint-Remy-l'Abbaye, Cinqueux, etc.). La partie centrale (II : 1) est percée inférieurement d'une baie de porte carrée, flanquée latéralement de chaque côté d'une colonne engagée (II : 4, 5), à fût annelé et à chapiteaux ornés de végétaux (II : 2), dont le tailloir s'étend horizontalement jusqu'aux contre-forts qui séparent la partie centrale de la façade des parties latérales et où la moulure semble mordue à gauche par une tête d'animal (II : 2 a). Ce tailloir reçoit les retombées de l'archivolté à plein cintre du portail, composée, de dehors en dedans, d'une moulure saillante terminée des deux côtés à l'imposte par une tête saillante, puis de tores engagés (II : 4, 5). En retraite de cette archivolté est le tympan, qui est formé de quatre assises de pierres régulièrement appareillées et sur la face desquelles est sculpté un appareil à compartiments carrés ou hexagonaux (II : 3), dont le fond est piqué comme pour y faire adhérer un ciment coloré, qui ne laisse d'ailleurs aucune trace. Au-dessus de ce portail (II : 1) est une fenêtre à double retraite, l'intérieure seule évasée, et l'archivolté inscrite par une

petite moulure en baguette se continuant horizontalement jusqu'aux contre-forts. Le haut du pignon est percé d'une petite fenêtre carrée. Les deux contre-forts qui limitent latéralement cette partie centrale de la façade s'élancent presque jusqu'à la base du pignon. — Les deux parties latérales de la façade correspondant aux collatéraux (II : 3) sont constituées par un mur uni flanqué d'un petit contre-fort situé sur le prolongement du mur propre du collatéral correspondant.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Chœur. — Le chœur (I : 1 d c ; 5 a b) est plus large à la première travée qu'à la seconde. Celle-ci est voûtée d'arêtes, sans nervures et ne présente rien autre chose à considérer que l'évasement simple de ses fenêtres. Elle est séparée de la première par un pilastre à retraite formant arc doubleau au niveau de la voûte et dont l'imposte est indiquée par un tailloir en biseau. La première travée est voûtée en berceau, et ses murs latéraux ont été l'un et l'autre largement percés d'une arcade ogivale lors de la construction des deux additions latérales faites secondairement à l'édifice, et dont il a été déjà question. Cette première travée communique avec les transepts par une arcade à plein cintre et à retraite supportée par deux des quatre piliers centraux qui supportent le clocher.

Nef. — La nef (I : 6 g) est non voûtée et pourvue de collatéraux.

La nef centrale (I : 5) est plus haute que le chœur, et a chacun de ses murs percé de trois arcades à plein cintre et à retraite, à arêtes émousées, reçues sur des piliers octogones uniques dans le pays. Leur base (I : 13, 14) repose sur un socle carré plus large, et leur chapiteau (I : 14), uniforme pour tous, est orné de larges feuilles qui dissimulent habilement le passage de la forme octogonale qu'à la corbeille à sa base à la coupe cruciforme de sa partie supérieure et de son tailloir (I : 12). Au-dessus des arcades, on remarque l'évasement des fenêtres correspondantes. Vers la façade, la nef principale ne présente à noter que la baie intérieure du portail, surmontée d'une arcade simulée à plein cintre et en retraite (II : 5) et, au-dessus, l'évasement de la fenêtre de la façade, surmontée de la retraite que le mur présente au niveau du sommet des murs latéraux de la nef principale (I : 5 b), pour servir d'appui à la charpente et au plafond de cette dernière. — Vers les transepts, la nef centrale communique avec eux par une arcade ogivale à retraite plus élevée que les murs latéraux de la nef principale, et ayant remplacé celle à plein cintre primitive, lors sans doute de la construction du clocher (I : 6 c).

Les collatéraux de la nef présentent, d'un côté, l'ouverture des arcades qui les font communiquer avec la nef principale, et dont l'archivolte est surmontée d'une retraite (*ibid.*) qui se trouve à la hauteur des murs propres des collatéraux, pour recevoir le plafond en bois dont ils étaient recouverts dans le principe. A l'opposé de ces arcades, le mur de chaque collatéral ne montre que l'évasement de ses fenêtres à plein cintre. Rien de particulier du reste vers la façade. Vers le transept correspondant à chaque collatéral, ce dernier communique avec celui-là par une arcade ogivale simple.

Le niveau du sol primitif de cette nef est assez facile à rétablir, bien que toute trace de dallage ait disparu entièrement à l'intérieur. Ce niveau est celui de la base de la marche inférieure qui se trouve près du portail d'entrée, et que nous avons donnée à notre figure 14 (Pl. I). Il nous a servi de point de départ pour les mesures de hauteur indiquées précédemment.

Transepts. — Le centre des transepts présente quatre massifs ou piliers (I : 1) dessinant la base carrée du clocher, dont chaque côté repose sur une large arcade à plein cintre et à retraite de 6^m, 30 d'élévation, à l'exception toutefois du côté ouest (vers la nef) où l'arcade est ogivale, avons-nous dit, et postérieure à celle des trois autres côtés. Ces quatre arcades servent de point de départ aux quatre murs du clocher, qui forment une sorte de lanternon carré, avec deux fenêtres ogivales sur chaque face, et surmonté d'une voûte d'arêtes à nervures en double tore reçues sur des chapiteaux simples en console dans les angles (I : 5, 6 f).

Chaque transept proprement dit montre, vers son mur principal, l'évasement intérieur de la fenêtre correspondante (I : 5 c) et la retraite destinée au plafond horizontal du transept (I : 6); vers les collatéraux de chaque côté, l'arcade ogivale simple (I : 4 c D) qui les fait communiquer avec lui, et plus haut, de côté, l'évasement intérieur de la fenêtre à plein cintre percée dans le même mur (*ibid.*). Du côté opposé du transept, vers le chœur, le mur de chaque transept est de même (I : 6 E F), seulement une porte basse et à plein cintre existe près du mur propre de chaque transept, et l'arcade ogivale voisine, qui n'est pas primitive, a été établie pour faire communiquer ce dernier, à droite et à gauche, avec les parties les plus modernes du chœur. — Les deux transepts proprement dits n'ont jamais été voûtés.

L'église de la maladrerie de Saint-Lazare n'a pas été entièrement bâtie d'un seul jet, bien qu'elle paraisse telle au premier aspect. Le chœur, sauf les remaniements subis par sa première travée, la nef et les transepts sont bien d'une construction homogène et primitive. Le clocher, à l'exception pourtant de ses piliers de support, et les deux espèces de collatéraux ajoutés à droite et à gauche de la première travée du chœur dans l'angle qu'il forme avec chaque transept, ainsi que les arcades établies pour faire communiquer le chœur et les transepts avec ces nouvelles divisions, sont bien évidemment d'une époque postérieure et d'une architecture qui caractérise la première période de la métamorphose que nous avons appelée *mystique*.

Nous avons à dire un mot dans la *seconde partie* des affinités de voisinage des églises romanes du Beauvoisis. Aucune n'est plus réelle que celle de l'église de Saint-Lazare avec Saint-Étienne de Beauvais. Quand on a sous les yeux les détails de la première, que nous venons de décrire, on est frappé de leur analogie avec certains détails du second édifice. Les transepts de Saint-Lazare ont latéralement un couronnement (arcature) absolument semblable à celui de la nef de Saint-Étienne, et, inscrivant les archivoltes de leurs fenêtres, la même moulure qui existe aux baies de cette dernière nef. De plus, on retrouve, soit au portail latéral de Saint-Étienne, soit à la base du pignon de son transept du nord, les colonnes annelées, l'*opus* remarquable du tympan et la tête d'animal mordant une moulure horizontale, que l'on rencontre au portail de la maladrerie. La facture est la même de part et d'autre; aussi me paraît-il très-probable que les mêmes artistes ont inspiré sinon exécuté les deux œuvres.

Nous avons cru devoir, dans cette description, épargner au lecteur l'énumération des cloisons nombreuses et des planchers qui subdivisent et isolent toutes les parties intérieures de cette curieuse église. Les propriétaires de cet édifice ont cherché naturellement à en tirer le meilleur parti possible comme bâtiment compris dans l'exploitation agricole qu'ils dirigent. Les transepts ne présentent aucune subdivision, mais sont isolés, par des cloisons, du chœur et de la nef. La partie centrale de cette dernière, divisée par un plancher au niveau du sommet de ses arcades, sert inférieurement de cellier avec les deux collatéraux, tandis que supérieurement, elle est transformée en grenier à fourrages. De leur côté, le chœur avec ses annexes présentent des subdivisions particulières. Si l'on ajoute à cela que presque toutes les fenêtres sont murées, on concevra combien l'étude de ce monument est devenue difficile. Il serait à désirer que le propriétaire principal, qui ne peut avoir des motifs bien puissants d'être aussi jaloux de sa propriété, veuille bien se relâcher, en faveur de la science historique, de la rigueur avec laquelle il en défend l'accès. Quant à nous, ce n'est qu'à grand-peine et par un travail morcelé, mais poursuivi et repris avec persévérance, que nous avons pu arriver à compléter nos dessins et à recueillir toutes les cotes du monument.